



HAND-BALL

Saison 2019/2020

EMETTEUR : Ligue Paris- Île-de-France du Sport U
DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF
DATE : 10 octobre 2019
OBJET : Circulaire régionale Hand-ball

INFORMATIONS_GÉNÉRALES

REGLEMENT ADMINISTRATIF

- ✓ Les documents administratifs
- ✓ Lieux, dates, heures, reports et forfaits
- ✓ Arbitrage
- ✓ Résultats

REGLEMENT SPORTIF

- ✓ Durée des matches
- ✓ Attribution des points
- ✓ Cas d'égalité
- ✓ Joueurs brûlés
- ✓ Règles particulières

UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les résultats et feuilles de match seront donc à envoyer à la LIFSU Paris par courrier ou envoi d'une photo de bonne qualité de la feuille de match à paris@sport-u.com

Jusqu'au mardi soir précédant les rencontres, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux calendriers. Vous devez donc consulter le site régulièrement pour en être informés.

Passée cette limite du mardi soir, les éventuelles modifications de calendriers vous seront notifiées par téléphone ou mail.

Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du 10 octobre 2019.

2 RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

SE RÉFÉRER AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA F.F. Sport U.

Vous trouverez un résumé des règles essentielles ci-après :

2.1 LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

2.1.1 PRESENTATION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES :

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport-U, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

De sa licence valide présentée via l'application CRSUIDF (onglet recherche de licencié) ou d'une attestation produite par son AS, accompagnée de sa carte d'étudiant.

La présentation des pièces ci-dessus atteste :

- ✓ que l'étudiant appartient à l'établissement concerné,
- ✓ que l'AS est en possession du certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball en compétition.

En cas de non-présentation, il sera demandé une pièce nationale d'identité, ainsi que le n° de licence. Si l'étudiant ne peut satisfaire ces deux conditions, **il ne jouera pas.**

Dès la première journée les arbitres ont reçu la consigne de vérifier les licences et cartes d'étudiant (possibilité de certificats de scolarité et cartes d'identité).

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constatés a posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanction prononcée par la CMR et la commission de discipline le cas échéant.

2.1.2 VERIFICATION DES LICENCES :

Le capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les licences (via l'application) et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre. La réserve devra être confirmée, sous peine d'irrecevabilité, accompagnée d'un chèque de 10 euros. Cette somme est restituée aux plaignants en cas de reconnaissance de leur bon droit par la CMR.

Le responsable d'équipe ou l'entraîneur doit être en possession d'une licence dirigeant.

2.1.2.1 PARTICIPATION DES LICENCIES INDIVIDUELS

La pratique d'un sport collectif ou d'un sport individuel à caractère collectif pour un licencié individuel, s'entend dans les limites suivantes :

- ✓ Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en championnat des écoles ni en championnat des IUT
- ✓ Il ne peut pratiquer qu'avec une seule association sportive
- ✓ La LIFSU paris doit donner un avis favorable

Concernant les sports collectifs, le nombre maximum de licenciés individuels est de 1 joueur.

2.1.2.2 LICENCE « EXTERIEURE »

Tout licencié qui ne dispose pas dans sa propre A.S. d'une équipe dans le sport considéré, pourra être autorisé par le CR Sport U à intégrer l'équipe d'une A.S. de la même académie dans les limites ci-dessous :

- ✓ 1 joueur maxi par équipe
- ✓ Inclus dans les quotas « licences individuelles » définis par chaque commission mixte nationale

Il ne peut participer qu'avec une seule association.

La LIFSU paris, en accord avec son Comité Directeur confirme ce règlement pour le niveau 1 qualificatif pour les Championnats de France.

Dans tous les autres niveaux, la licence individuelle et /ou extérieure sera autorisée pour les Ecoles au même titre que pour les Universités et STAPS.

Nombre de joueurs sur la feuille de match : 14

NB : On ne peut cumuler une licence individuelle et extérieure lors d'un même match.

Cumul de cartes d'étudiant :

Un(e) étudiant(e) ne peut présenter qu'une seule association sportive, même s'il (elle) possède deux cartes d'étudiant.

2.2 LIEUX, DATES, HEURES, REPORTS ET FORFAITS

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la LIFSU PARIS pour les compétitions régionales et interrégionales. – [site des calendriers](#)

2.2.1 HORAIRES :

Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux d'accès à la salle. Chacun est prié de respecter cet horaire et le temps d'échauffement (15' minimum) afin que le retard des uns ne prive pas les suivants de jeu.

2.2.2 REPORTS :

Les reports sont à annoncer au plus tard le lundi 14h précédent le match. Passé ce délai, match perdu pour l'équipe demandeuse.

Pour cela, l'équipe demandeuse doit remplir le formulaire en ligne sur le site de la LIFSU PARIS www.sport-u-iledefrance.com

Ce formulaire est à remplir une fois l'accord trouvé avec l'équipe adverse.

Les arrangements entre équipes doivent se faire de préférence par mail afin d'avoir des traces écrites.

En cas de litige, seuls les écrits seront pris en compte par la **LIFSU PARIS**.

Si le formulaire est envoyé sans accord de l'équipe adverse : match perdu.

En cas de non-disponibilité d'installation sportive, la **LIFSU PARIS** proposera un lieu de rencontre. Si cette solution ne convient pas, un forfait sera attribué à l'équipe demandeuse.

Les demandes de reports seront closes 3 semaines avant la fin du championnat.

En cas d'incident sur les installations sportives empêchant le déroulement de la rencontre, la **LIFSU PARIS** reprogrammera le match.

Quand un report est accepté par la LIFSU Paris et qu'il est validé sur le site, l'équipe absente sur le terrain à la date du report est déclarée battue par forfait et supportera la charge des frais d'arbitrage.

2.2.3 FORFAITS :

Au coup de sifflet de début de match (échauffement passé), l'équipe incomplète, moins de 5 joueurs (euses) présent(e)s est déclarée **FORFAIT**. Le terrain devra être libéré pour l'heure de l'échauffement du match suivant.

Pour les matchs arbitrés, les forfaits non déclarés avant le mardi 17h00 seront à la charge de l'équipe forfait (45€ niveau 1 et 30€ niveau 2) + amende (100 €)

ATTENTION :

- **2 FORFAITS entraînent le forfait général de l'équipe et sa rétrogradation au niveau inférieur pour la saison suivante et une amende de 200 €.**
- **En cas de non-transmission du résultat d'un match, les 2 équipes sont considérées comme forfait.**

2.2.4 RECLAMATIONS :

Pour être prise en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match avec un rapport de l'arbitre, être confirmées par mail sous 24 heures, et être accompagnées d'un chèque de 10 €.

2.3 ARBITRAGE

Au niveau 1 : En cas d'absence d'arbitre officiel, et sauf accord avant le match entre les deux capitaines, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre. Après tirage au sort, la personne désignée deviendra à ce moment arbitre officiel et respectée comme tel.

L'arbitre désigné officie pour toute la durée du match. Pas de changement à la mi-temps.

En Niveau 2, 3 et 4:

En cas d'absence d'arbitre officiel, les équipes doivent se mettre d'accord pour que le match se déroule dans les meilleures conditions possibles (nous comptons sur votre bon sens et votre fair-play).

La table de marque est assurée obligatoirement par l'équipe recevant dans son gymnase (gymnase intra-muros). Sur terrain neutre, les équipes doivent fournir chacune un OTM.

L'auto-arbitrage est interdit.

Les championnats de niveau 1 seront arbitrés.

Les championnats de niveau 2 seront arbitrés dans la mesure du possible.

Les étudiants souhaitant arbitrer doivent se faire connaître en envoyant un mail à paris@sport-u.com.

Aux niveaux inférieurs, les équipes souhaitant être arbitrées doivent en faire la demande au plus tard le vendredi précédant la rencontre (par mail avant 12h). La charge de 30€ revient à l'équipe demandeuse ou aux deux équipes (15€) en cas de demande mutuelle.

Il est demandé à chaque équipe JF et JG, engagée sur un championnat de France, de fournir un(e) arbitre (étudiant(e) de préférence). Une prise en charge est prévue par la ligue du Sport U organisatrice pour l'hébergement et la restauration. Le déplacement reste à la charge de l'AS. ☒ A défaut d'arbitre, l'Association Sportive devra s'acquitter, auprès de la ligue du Sport U organisatrice, d'une participation aux frais d'arbitrage s'élevant à 100 €.

Niveaux requis :

- N1 et N2 niveau national universitaire (CUA3 en formation) ou G3 – G4 FFHB - CFE niveau régional universitaire (CUA2 – CUA3 en formation) ou G3 – G4 FFHB

6.2 Echéances à respecter Chaque équipe devra être en mesure de fournir ses coordonnées (nom-prénom, grade FFHB, numéro de licence FFSU, coordonnées téléphoniques et email), avant :

- Le 16 avril 2020 pour la N1 et la N2 - Le 27 février 2020 pour le CFE

2.4 RESULTATS

LES FEUILLES DE MATCH DEVRONT ÊTRE RÉDIGÉES AVEC UNE GRANDE ATTENTION ET DE FACON PRÉCISE ET LISIBLE (NIVEAU - N° DE POULE - N° DE LICENCE...).

Elles devront être retournées dès le jeudi soir ou vendredi matin :

Par mail à : paris@sport-u.com

ou

Par courrier à l'adresse suivante : **LIFSU Paris Île-de-France**
CIUP – Espace SUD – 9F Bd Jourdan, 75014 Paris

L'ÉQUIPE VAINQUEUR est responsable de l'envoi de la feuille et non l'arbitre ou l'équipe qui reçoit !!!
LES RESULTATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ENVOYÉS LE SOIR MEME par MAIL :

LES RÉSULTATS NON PARVENUS LE VENDREDI MATIN SUIVANT LA DERNIÈRE JOURNÉE DE LA POULE AVANT 12h00 SERONT ENREGISTRÉS COMME FORFAIT.

3 RÈGLEMENT SPORTIF

En l'absence de règlement spécifique FF Sport-U, c'est le règlement FFHB qui fera référence.

3.1 DUREE DES MATCHES :

Durée incompressible d'échauffement : 15 minutes

Au niveau 1 championnat de France et Niveau 2

2 mi-temps de 30 minutes (arrêt aux temps-morts)

1 TM par mi-temps

Aux niveaux 3 et 4

2 mi-temps de 25 minutes (sans arrêt du temps)

1 TM par mi-temps

Matches à élimination :

- ✓ En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : séance de 5 tirs au but (TAB)
- ✓ Si encore égalité : 2^{ème} séance de 5 TAB
- ✓ Puis mort subite

3.2 ATTRIBUTION DES POINTS

Victoire : 3 points

Match nul: 2 points

Défaite : 1 point

Forfait : 0 point

3.3 CAS D'EGALITE A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT :

Si deux équipes ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes :

1. par le nombre de matchs perdus par forfait
2. par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées.
3. par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées
4. par la différences de buts marqués et encaissés sur l'ensemble de la compétition
5. par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de la compétition
6. par tirage au sort

3.4 JOUEURS BRULES

Règle de brûlage entre plusieurs équipes d'une même AS.

S'agissant d'une AS qui engage plusieurs équipes au même niveau, une règle de non-cumul s'appliquera entre les 2 équipes. Aucun passage d'un collectif à l'autre n'est autorisé.

Règle régionale : concerne les AS ayant 2 équipes :

Une liste de 7 joueurs brûlés sera déposée lors de l'engagement initial de l'équipe dans le meilleur niveau (niveau 1). Tout joueur figurant sur la liste ne pourra participer à aucune rencontre avec une autre équipe.

Si la liste de joueurs brûlés n'est pas adressée à la fin de la deuxième journée, la LIFSU Paris Île-de-France prendra les 7 premiers joueurs de l'équipe 1 marqués sur la feuille de match de la première journée comme joueurs brûlés.

Au niveau universitaire, aucun joueur apparaissant sur une feuille de match en équipe 1 ne pourra jouer en équipe 3 même s'il n'est pas brûlé.

NB : Ces listes de joueurs brûlés seront visibles sur la page basket de notre site ([cliquez sur le lien](#))

3.5 REGLES PARTICULIERES :

En niveau 1, si une AS a 2 équipes dans la même poule, le match les opposant se déroulera lors de la première journée.

4 UTILISATION DES INSTALLATIONS

IMPORTANT

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement signer les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.

Depuis cette année l'utilisation de la colle est interdite dans de nombreux gymnases. Il est impératif de respecter les règles édictées.

Aidez-nous donc à conserver ces installations dans l'intérêt de TOUS

SÉCURITÉ

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la manipulation des buts de Handball, et sur l'impérieuse nécessité de les fixer au sol en début de séance, mais également de les ranger, lorsque l'activité suivante est différente, en les accrochant aux endroits prévus à cet effet afin d'éviter qu'ils basculent en cas de suspension.

Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves

5 ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

CFU N1 ET N2 AU MANS LES 2,3 ET 4 JUIN 2020

Filles Universitaire

Niveau 1 : 1 poule de 8 équipes

Jeudi 26 mars :1/2 Finale 1vs4 et 2 vs 3

Jeudi 2 avril : Finale et Finale 3^{ème} place

- 1^{er} en barrage N1 vs 1^{er} conférence Nord-Est le 14 mai
- 2^{ème} en CFU N2
- 3^{ème} en barrage N2 vs 3^{ème} conférence Sud-Est le 14 mai

Niveau 2 : avec écoles (2 poules de x)

Garçons Universitaire :

Niveau 1 :

Phase 1 :

4 poules de 4 équipes (matchs en A/R)

Phase 2 :

2 premiers de chaque poule sont placés dans 2 poules hautes
(Matchs aller, les 1^{er} de phase 1 reçoivent 2 fois)

Jeudi 26 mars :1/2 Finale croisées

Jeudi 2 avril : Finale et Finale 3^{ème} place

- 1^{er} en CFU N1
- 2^{ème} en CFU N2
- 3^{ème} en barrage N2 vs 3^{ème} conférence Sud-Ouest le 14 mai

Idem pour les poules basses avec descente au niveau 2 des 2 moins bonnes équipes

2 derniers de chaque poule sont placés dans 2 poules basses

(Matchs aller, les 3^{ème} de phase 1 reçoivent 2 fois)

½ finales et finales hautes et basses

Niveau 2 : Brassage

CFE DANS LES HAUTS DE FRANCE LES 1ER ET 2 AVRIL 2020

Filles Ecole :

Niveau 1 : 2 poules de 6

Jeudi 31 janvier : ¼ de finales, 2^{ème} vs 3^{ème} de poule

Jeudi 6 février : ½ finales, vainqueur 1/4finale vs 1^{er} de poule

Jeudi 27 février : finale et finale 3^{ème} place

- Les 2 finalistes sont qualifiés au CFE

Niveau 2 : avec les universités (2 poules de x)

Garçons Ecole :

Niveau 1 : 2 poules de 6

Jeudi 31 janvier : ¼ de finales, 2^{ème} vs 3^{ème} de poule

Jeudi 6 février : ½ finales, vainqueur 1/4finale vs 1^{er} de poule

Jeudi 27 février : finale et finale 3^{ème} place

- Le champion IDF est qualifié au CFE

Niveau 2 : 2 poules de x

Niveau 3 : 2 poules de x

Tous les organigrammes seront sur le site : www.sport-u-iledefrance.com rubrique handball

La répartition des équipes dans les différents niveaux s'effectue en fonction du classement 2018/2019 ainsi que, dans la mesure du possible, de la situation géographique.

Les nombres d'équipes par niveau sont donnés, dans les organigrammes ci-dessus, à titre indicatif et seront fonction du nombre d'équipes engagées.

M. Emmanuel DRISS
Directeur régional de la LIFSU Paris